



Présence de rats dans les murs

Par **lou9**, le **06/11/2010** à **11:52**

Bonjour,rnrnJe me suis rendu compte il y a quelques temps de la présence de rats dans deux murs de mon appartement. Ils font beaucoup de bruit et j'ai peur qu'ils rentrent chez moi, je voudrais savoir si c'est à moi ou au propriétaire de payer pour la dératisation ? Je l'ai signalé de nombreuses fois à l'agence mais rien n'est fait, et on m'a dit que c'était à moi de payer car il n'y en a que dans mes murs pas dans ceux des autres appartements (ce qui est normal vu que l'autre appartement du bâtiment est au dessus du mien, donc les rats ne sont pas monté...). Pourtant, un des murs est commun avec le couloir, cela concerne donc aussi les parties communes je pense ?rnrnMerci d'avance

Par **mimi493**, le **06/11/2010** à **13:47**

S'ils sont chez vous, c'est de votre ressort.rnSi c'est dans l'immeuble, voyez avec le service d'hygiène de la mairie après avoir avisé le bailleur par LRAR